



Nancy, le 24 Avril 2020

Conférence téléphonique du 22 Avril 2020 avec la direction

Les points généraux

La situation sanitaire se stabilise et les admissions en réanimation baissent dans le Grand Est. 200 lits sont disponibles dans la région, dont 46 en Meurthe-et-Moselle.

Pour la direction des finances publiques de Meurthe-et-Moselle 45 % des effectifs sont mobilisés (28 % des agents sont en présentiel et 17 % sont en télétravail).

260 personnes sont en autorisation spéciale d'absence, 55 agents pour santé fragile, 82 pour garde d'enfant. La Direction dénombre 3 arrêts maladie avec suspicion de Covid-19.

Pour les services des impôts des particuliers, 35 % des effectifs sont présents, dont 33 télétravaillent, notamment les agents du Pôle Contrôle des Revenus Patrimoniaux en appui pour e-contacts.

Le 20 avril au niveau national, impot.gouv a enregistré 2 millions de connexions, un chiffre équivalent à une veille de date limite. Au niveau départementale, beaucoup de sollicitations téléphonique ont été constatées le 20 avril, avec un taux de décrocher de 30 %.

Le directeur nous explique qu'une erreur d'interprétation au sujet de l'accueil du public à partir du 11 mai a été relevée dans un article du « Parisien » suite à un communiqué de presse de notre ministre. Il n'est en effet pas question de recevoir du public à partir du 11 mai comme exposé dans l'article.

Monsieur Babeau a fait une tentative de communiqué de presse pour expliquer que l'accueil physique ne se fera pas à partir du 11 mai 2020, mais qui semble confirmer les dires du ministre Darmanin : Voir article de l'Est Républicain du 23/04/2020 (<https://www.estrepublicain.fr/edition-nancy-et-agglomeration/2020/04/23/il-est-temps-de-declarer-ses-revenus>)

La campagne IR 2020

137 000 déclarations papier ont été envoyées par La Poste. Le reliquat sera distribué dans les 15 prochains jours. Un « pas-à-pas » sera envoyé aux agents pour l'envoi des déclarations papiers par clic'Esi.

Un second mode opératoire sera envoyé pour les agents du PCRП qui sont en soutien sur e-contacts.

Après une visite du SIP de Nancy, les directeurs ont constaté que les règles de distanciation sanitaire sont correctement respectées.

fonds de solidarité aux entreprises

En date du 16 avril, 4220 entreprises ont demandé l'attribution du fonds de solidarité d'un montant de 1500 € soit une somme totale de 5,5 million d'euros.

La totalité des 600 demandes en anomalie a été traitée par le PCE.

456 entreprises ont demandé un report des charges fiscales pour un montant de 12 millions d'euro. 120 ont demandé le remboursement de leur acompte d'impôt sur les sociétés

Le service de publicité foncière et de l'enregistrement constate un effondrement des recettes sur l'enregistrement, moins 65 % par rapport à mars 2019. Cette chute risque d'avoir des répercussions sur le financement des collectivités locales et du conseil départemental.

Le service de publicité foncière de Lunéville va accueillir un brigadier du SDNC mais qui ne fera pas de renfort pour le département.

Gestion publique

La sphère gestion publique va accompagner le futur « plan Marshall » pour le Grand Est qui prendra la forme d'un fond de soutien aux entreprises de 44 millions d'euro de prêts à taux zéro.

Concernant l'activité économique du Grand Est, la baisse de 33 % est supérieure à la moyenne nationale, ce qui entraîne des difficultés et une mobilisation extrême pour le paiement des collectivités locales.

La situation financière des hôpitaux est préoccupante du fait de la baisse des recettes et de la hausse des dépenses.

La direction a été sollicitée par les collectivités locales pour indiquer la composition des ménages, par l'intermédiaire des bases TH, pour la distribution prochaine de masques à la population.

Point RH

Une première circulaire concerne les frais de repas de 17,50€ des agents en présentiel qui ne bénéficient plus de restauration collective. Pour la première période du 16 mars au 17 avril une simple attestation sur l'honneur suffira. Pour la seconde période du 17 avril au 11 mai, des justificatifs de repas seront demandés.

De nouvelles règles relatives aux congés imposés ont été mises en place par l'ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020. Les instructions de la DG devraient arriver la semaine prochaine. Monsieur le directeur assure que ce dispositif sera appliqué en équité au cas par cas avec l'appui des chefs de service... Affaire à suivre

Une nouvelle convention allégée pour l'encadrement du télétravail va être mise en place prochainement, la DG veut formaliser les situations actuelles du télétravail.

Cette convention sera bipartite entre le chef de service et le télétravailleur.

Solidaires finances publiques demande un point d'étape sur les commandes de gel de masque de lingette et de plexiglas pour les accueils qui seraient appelés à recevoir du public. La direction fait face aux gros problèmes d'approvisionnement pour les masques, aucune

commande n'est possible pour l'instant. Pour le gel hydroalcoolique et les lingettes, la direction se fournit auprès de grossiste locaux ou dans la grande distribution.

Pour information, un agent en garde d'enfant ne peut pas être télétravailleur sauf à sa demande.

Bien que le directeur ne puisse nous renseigner sur le Centre Impôts Service de Nancy, solidaires finances demande un point d'étape. Les PC permettant le télétravail seront livrés cette semaine pour 10 agents. Vu la configuration des locaux du site de Nancy, seuls 13 agents peuvent travailler sur le plateau.

La direction générale a fait une commande 1000 téléphones portable qui seront répartis sur tous les centres de contact . Pour l'instant, 9 agents travaillent en présentiel sur le site de Nancy.

Concernant le nettoyage des locaux, les équipes d'entretien sont fournies en matériel de désinfection. Les chefs de services doivent faire remonter leurs observations en cas de constatation de problème.

Les mouvements de personnels A, B et C sont décalés de quelques semaines, mais la direction pense pouvoir clôturer les mouvements pour le 15/7/2020.

**« S'il était possible de quitter un navire lors d'un orage, personne n'aurait jamais traversé l'océan »
Charles F. Kettering**

Prenez soin de vous et de vos proches